
PROCÈS-VERBAL DE LA 13^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 19 JANVIER 2017 AU SITE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SHERBROOKE

Présences :	Gerald Cutting	Administrateur
	Pierre Cossette	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Patricia Gauthier	Présidente-directrice générale et secrétaire
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Pierrette Grenier	Membre observateur
	Frédéric Grondin	Administrateur
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Pauline Lefebvre	Administrateur
	Denis Marceau	Administrateur
	Micheline Richer	Administrateur
	Luce Samoisette	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Alain Thivierge	Administrateur
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
Absences motivées :	Mathieu Touchette	Administrateur
Invités :	Denis Beaulieu	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
	Sylvain Bernier	Directeur administratif de la recherche
	Pierre-Albert Coubat	Directeur des ressources financières et de la logistique
	Olivier Lemieux-Girard	Adjoint à la présidente-directrice générale et affaires publiques
	Sabrina Gravel	Vice-présidente du conseil des infirmières et des infirmiers
	Mélissa Hamel	Vice-présidente du conseil des infirmières et des infirmiers
	Sylvie Moreault	Directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
	Marie-Andrée Périgny	Présidente du conseil multidisciplinaire
	Bruno Petrucci	Directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
	Véronique Poulin	Présidente du conseil des infirmières et des infirmiers
	Stéphane Tremblay	Directeur général adjoint programme services généraux
	Johanne Turgeon	Présidente-directrice générale adjointe

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance est présidée par M. Jacques Fortier, qui souhaite la bienvenue à tous à cette treizième assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Le président souhaite la bienvenue à M. Alain Thivierge, conseiller-cadre clinique – volet réadaptation à la direction des services multidisciplinaires – volet qualité et évolution de la pratique, nommé à titre de représentant du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à la dernière assemblée du 1^{er} décembre 2016.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 12^e séance ordinaire tenue le jeudi 1^{er} décembre 2016
5. Séance spéciale du conseil d'administration du 21 décembre 2016
6. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
7. Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ
 - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
 - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
 - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
 - 7.3.1 Développement de places supplémentaires en hébergement de longue durée dans le RLS de la Haute-Yamaska
 - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
 - 7.4.1 Politique révisée des stationnements
 - 7.4.2 Tarification des stationnements
 - 7.4.3 Plan d'équilibre budgétaire
 - 7.4.4 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) 2016-2019 – volet équipement médical
 - 7.4.5 Budgets du conseil des infirmiers et des infirmières (CII), du conseil des infirmiers et infirmières auxiliaires (CIA) et du conseil multidisciplinaire (CM)
 - 7.5 Intégrer la mission universitaire
8. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
 - 8.1 Comité de vigilance et de la qualité du 14 décembre 2017
 - 8.2 Comité de gouvernance et d'éthique du 16 janvier 2017
 - 8.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 17 janvier 2017
 - 8.4 Conseil multidisciplinaire
 - 8.5 Conseil des infirmières et des infirmiers
9. **Agenda de consentement POUR ET AVEC L'USAGER**
 - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés
 - 9.1.1 Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 9.1.1.1 Effectif des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 9.1.1.2 Renouvellement de privilèges
 - 9.1.1.3 Nomination du chef de service de médecine nucléaire du Département d'imagerie médicale et les mandats
 - 9.1.1.4 Structure projetée des services du Département psychiatrie du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 9.1.2 Révision de la composition de certains comités du conseil d'administration
 - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
 - 9.2.1 Nomination des membres au comité prestation sécuritaire des soins et services aux usagers
 - 9.2.2 Nomination des officiers au comité d'éthique clinique et organisationnelle
 - 9.2.3 Modèle intégré de sécurité civile et des mesures d'urgence
 - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
 - 9.4 Utiliser judicieusement les ressources
 - 9.4.1 Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

9.4.2 Modification aux permis d'exploitation des installations du CIUSSS de l'Estrie - CHUS (Sous réserve de l'approbation du CGÉ du 16 janvier 2017)

9.5 Intégrer la mission universitaire

10. Divers

11. Huis clos

- 11.1 Échange avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- 11.2 Département d'imagerie médicale
- 11.3 Cadre supérieur - nomination
- 11.4 Demande d'accès à l'information
- 11.5 Évaluation de la rencontre

3.0 Période de questions du public

La première intervention est soumise par la présidente du Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et respiratoires de la Haute-Yamaska (SPSIRH-Y), qui souhaite avoir des précisions quant à l'évolution du projet de l'unité des soins intensifs de Granby.

La présidente-directrice générale informe le public que l'annonce du ministre, le 18 janvier dernier concernant la construction du CHSLD, est la première étape du transfert des lits de longue durée de l'hôpital vers le CHSLD, afin de libérer de l'espace pour le projet Centre mère-enfant et des soins intensifs. D'ailleurs, M. Carol Fillion, directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation, et Dr Stéphane Tremblay, directeur général adjoint programme services généraux, seront présents à Granby demain pour répondre aux questions des médias d'information sur les détails du projet et les prochaines étapes. Elle invite les gens à être présents pour plus d'information.

Une deuxième question est soumise par la directrice générale du CHSLD Wales Home à Cleveland, Québec, à savoir quelles mesures sont entreprises par le CIUSSS de l'Estrie - CHUS afin de garantir aux aînés anglophones l'accès à un CHSLD offrant un milieu de vie anglophone, dans le respect de leur culture, ayant les mêmes services qui sont offerts à la population francophone.

Madame Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, stipule que toute la gamme de services offerts à la population anglophone, sur les territoires de l'établissement, est en analyse. Un portrait réel est à se faire du niveau de la langue anglaise du personnel travaillant dans les installations du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, afin de garantir les services de qualité. La direction des ressources humaines et des communications travaille en étroite collaboration.

Un représentant de l'APTS dépose séance tenante des revendications des physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique du Centre de réadaptation Estrie, qui partage leurs inquiétudes relatives aux compressions et coupures dans le réseau de la santé.

La présidente-directrice générale indique qu'elle reçoit cette pétition qui sera soumise à M. Gilles Michaud, directeur des services humaines et des communications, et au directeur des programmes en déficience intellectuelle, en trouble du spectre de l'autisme et en déficience physique, qui donneront suite à cette demande.

Une personne du comité des usagers de La Pommeraie soumet une question en lien avec la dispensation des soins et services à la population anglophone suite à la couverture médiatique ayant eu lieu le mardi 17 janvier dernier à ce sujet.

Madame Johanne Turgeon réitère que l'établissement va poursuivre les travaux avec l'instance transitoire en place afin d'assurer l'accès aux services aux anglophones.

Une dernière intervention est faite par la directrice générale du CHSLD Wales Home à Cleveland, Québec, concernant la clientèle anglophone en attente d'une place en CHSLD en Estrie. Il semble que l'information liée à la langue de la clientèle en attente n'est pas disponible avec le système d'information actuel. Par conséquent, elle se questionne à savoir comment est-ce que le CIUSSS de l'Estrie - CHUS peut tenir compte de la clientèle anglophone en attente, alors que cette information n'est pas disponible?

Madame Turgeon précise que des changements sont à se faire afin que cette information soit disponible. Cependant, pour le moment, afin d'avoir les informations quant à la clientèle anglophone en attente d'hébergement, les données sont extraites manuellement.

4.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la 12^e séance ordinaire tenue le jeudi 1^{er} décembre 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2016

Point 6.03 Rapport d'activités préliminaires sur les soins de fin de vie – décembre 2016

Les membres ont tous reçu le rapport final qui a été transmis à la Commission sur les soins de fin de vie à la fin du mois de décembre 2016.

Point 6.4.1 Politique sur la gestion du parc de stationnements et mobilité durable

Une rencontre a eu lieu le 21 décembre dernier avec la Faculté de médecine et des Sciences de l'Université de Sherbrooke, pour valider la tarification pour le personnel occasionnel de la Faculté. La Politique est conforme aux discussions ayant eu lieu à la dernière assemblée du conseil d'administration.

Point 6.4.2 Mode de gestion des stationnements

L'appel d'offres, pour confier la gestion du parc de stationnements à une entreprise externe, a débuté le 13 janvier dernier pour deux semaines, se terminant en début février 2017.

5.0 Séance spéciale du conseil d'administration du 21 décembre 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suite à l'assemblée spéciale, les nominations des directeurs (cadres supérieurs) du projet OPTILAB ont été transmises au ministère.

6.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale, pour la période du 2 décembre 2016 au 19 janvier 2017, a été transmis aux membres. Le président et la présidente-directrice générale font part des différentes activités ayant eu lieu.

Le président revient sur la séance publique d'information ayant eu lieu le 6 décembre dernier. Le comité de gouvernance et d'éthique s'est penché sur certains détails, dont il fait part aux membres.

7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

Aucun point n'est présenté pour cette section.

7.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point n'est présenté pour cette section.

7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

7.3.1 Développement de places supplémentaires en hébergement de longue durée dans le RLS de la Haute-Yamaska

En l'absence de M. Carol Fillion, Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation, le président invite Mme Sylvie Moreault, directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, à présenter le point.

À l'aide d'un visuel sur PowerPoint, elle présente les faits saillants du dossier.

Monsieur Pierre-Albert Coubat, directeur des ressources financières et de la logistique, pour sa part, explique le détail des budgets d'opération et le financement pour le scénario proposé.

Après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 880 - 2017-01-19

Relative au développement de places supplémentaires en hébergement de longue durée dans le RLS de la Haute-Yamaska

CONSIDÉRANT :

- Les besoins de développement de places en hébergement CHSLD déjà reconnus sur le RLS de la Haute-Yamaska;
- L'aspect critique de la situation actuelle en Haute-Yamaska concernant l'accès aux services pour la population;
- La responsabilité du CIUSSS de L'Estrie-CHUS d'assurer un accès équitable aux services sur tout le territoire sous sa gouverne;
- La reconnaissance par le MSSS des besoins en développement de ressources d'hébergement en Estrie, dont la Haute-Yamaska;
- L'opportunité de procéder rapidement à la réalisation de la phase 1 du projet par appel d'offres en partenariat avec le secteur privé;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÔMENT APPUYÉE :

DE SOLLICITER :

le plus tôt possible, le MSSS afin d'obtenir les autorisations requises pour lancer un appel d'offres dans les meilleurs délais. Le tout dans le but de procéder à la construction d'un CHSLD de 96 places à Granby, en partenariat avec le secteur privé pour le volet immobilisation, et ce, dans un échéancier de 18 mois (objectif ; pleine opération à partir du 1^{er} avril 2019) sous réserve de l'accord du MSSS.

DE MANDATER :

la direction de proposer au conseil, d'ici le 31 mars 2017, une stratégie de déploiement des lits résiduels autorisés aux fins de développement pour le territoire du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Les membres félicitent tout le personnel impliqué qui a mené à la réalisation de ce projet de construction.

7.4 Utiliser judicieusement les ressources

Le président rappelle que les deux points suivants ont fait l'objet d'une présentation en séance de travail privée.

7.4.1 Politique révisée des stationnements

7.4.2 Tarification des stationnements

Madame Turgeon présente en détail la tarification des stationnements pour les visiteurs, les usagers et toute la clientèle, qui sera harmonisée sur tous les territoires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

Après questions et commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 881 - 2017-01-19

Relative à la Politique révisée et la tarification des stationnements

- CONSIDÉRANT :**
- La recommandation favorable du comité de vérification et de suivi budgétaire;
 - que la tarification des stationnements doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration;
 - les modifications proposées à la politique gestion du parc de stationnement et mobilité durable;
 - que les tarifs ont été établis sur la base d'estimations;
 - qu'un bilan sera réalisé au terme de la première année;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la grille tarifaire proposée (annexe A de la politique) indexable selon l'IPC pour une période de quatre (4) années, soit jusqu'au 31 mars 2021, sous réserve d'une révision demandée par la direction du CIUSSS de l'Estrie - CHUS si, au terme de la première année, les estimations s'avèrent différentes de celles budgétées;

la politique gestion du parc de stationnement et mobilité durable selon les modifications proposées.

7.4.3 Plan d'équilibre budgétaire

Monsieur Pierre-Albert Coubat présente en détail le plan d'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2016-2017.

Après échanges, les membres acceptent la résolution présentée.

RÉSOLUTION : CA 882 - 2017-01-19

Relative au Plan d'équilibre budgétaire

- CONSIDÉRANT :**
- l'analyse effectuée par les membres du Conseil d'administration;
 - la recommandation favorable du comité de vérification et de suivi budgétaire;
 - le fait que les mesures proposées n'entraînent aucune baisse de l'accessibilité des soins et services;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPUYER : la proposition de plan d'équilibre budgétaire pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018;

DE SOLLICITER : l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux pour utiliser les surplus cumulés disponibles des ex-établissements (pour un maximum de 4,7 M\$) pour combler le déficit éventuel.

7.4.4 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) 2016-2019 – volet équipement médical

Le président explique le contexte et l'objectif poursuivi du dossier.

Le dépôt du PCEM constitue un exercice annuel imposé par le MSSS. Le comité de vérification et de suivi budgétaire a validé l'information à sa dernière réunion et il en recommande son adoption.

Après commentaires, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 883 - 2017-01-19

Relative au Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) 2016-2019 – volet équipement médical

- CONSIDÉRANT :**
- que le MSSS a annoncé et réparti l'enveloppe budgétaire 2016-2017 relative au maintien de l'équipement médical;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit déposer au MSSS un plan triennal de conservation de l'équipement médical;
 - que le PCEM – volet équipement médical doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le plan de conservation de l'équipement et du mobilier 2016-2019 – volet équipement médical;

D'AUTORISER : la direction des ressources informationnelles et des technologies à y apporter les ajustements requis en cours d'année dans le respect des règles en vigueur.

7.4.5 Budgets du conseil des infirmiers et des infirmières (CII), du conseil des infirmiers et infirmières auxiliaires (CIIA) et du conseil multidisciplinaire (CM)

La présidente-directrice générale explique que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et son Conseil d'administration bénéficient des travaux de leur Conseil des infirmiers et infirmières (CII), de leur Conseil des infirmiers et infirmières auxiliaires (CIIA), et de leur Conseil multidisciplinaire (CM).

Ces trois Conseils ont besoin de ressources budgétaires pour mener à bien les mandats qui leur sont dévolus par la Loi et par les règlements, au bénéfice des usagers du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

La Direction des ressources financières et de la logistique (DRFL), la Direction des soins infirmiers (DSI : pour le CII et le CIIA) et la Direction des services multidisciplinaires (DSM : pour le CM) ont œuvré en étroite collaboration pour proposer un budget pour le CII, le CIIA et le CM qui respectent les principes directeurs.

Monsieur Pierre-Albert Coubat fait part des détails des budgets et les membres en prennent acte.

7.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté pour cette section.

8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

8.1 Comité de vigilance et de la qualité du 14 décembre 2017

Le président invite Mme Micheline Richer, présidente, à répondre aux questions, s'il y a lieu.

8.2 Comité de gouvernance et d'éthique du 16 janvier 2017

Le président invite Mme Pauline Lefebvre, présidente, à répondre aux questions s'il y a lieu.

8.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 17 janvier 2017

Le président fait un sommaire de la rencontre.

8.4 Conseil multidisciplinaire (CM)

Le président invite Mme Marie-André Périgny, présidente, et Mme Mélissa Hamel, vice-présidente du conseil multidisciplinaire à faire la présentation de cette instance.

À l'aide d'un visuel sur PowerPoint, à tour de rôle, elles présentent la composition, les réalisations du comité exécutif du CM depuis juin 2016 et le plan d'action des dossiers prioritaires jusqu'en mai 2017.

Le président félicite le conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS de leur dévouement entier à l'accomplissement des travaux menés à ce jour.

8.5 Conseil des infirmières et des infirmiers (CII)

Le président invite Mme Véronique Poulin, présidente, et Mme Sabrina Gravel, vice-présidente du conseil des infirmières et des infirmiers, à présenter les travaux du CII depuis juin 2016.

Consécutivement, elles présentent la composition de l'instance, l'état d'avancement des travaux, le plan d'action à court terme et la composition du sous-comité des infirmières et des infirmiers auxiliaires (CIIA).

À la suite de la présentation, le président remercie les membres du conseil des infirmières et des infirmiers de l'excellent travail accompli et de leur dévouement absolu à leur profession.

9.0 Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ETL A COMMUNAUTÉ*

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

9.1.1 Exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens au CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA-884 à 901 - 2017-01-19

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens au CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

9.1.1.2 Renouvellement de privilèges

RÉSOLUTION : CA 902 - 2017-01-19

Relative au renouvellement de privilèges de tous les membres actifs, associés et conseils, du RLS de la Haute-Yamaska

- ATTENDU :**
- Que le comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à son assemblée du 13 décembre 2016, a été saisi des renouvellements de privilèges des membres du CMDP du CIUSSS et l'Estrie – CHUS;
 - Que le conseil d'administration est responsable d'octroyer les statuts et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
 - La recommandation de l'exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : Le renouvellement de nominations de tous les membres actifs, associés et conseils, du RLS de la Haute-Yamaska, tel que décrit dans la liste annexée au procès-verbal comme en faisant partie intégrante, pour une période de deux ans, soit du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2018, incluant les changements de statut, les retraits de privilèges, les ajouts de privilèges, les démissions et les non-renouvellements de privilèges.

9.1.1.3 Nomination d'un chef de service de médecine nucléaire du Département d'imagerie médicale et les mandats

RÉSOLUTION : CA 903 - 2017-01-19

Relative à la nomination d'un chef de service de médecine nucléaire du Département d'imagerie médicale et les mandats

- ATTENDU :**
- Que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS organise actuellement ses départements cliniques en fonction de la nouvelle structure;
 - La recommandation des chefs de départements cliniques;
 - La recommandation du CMDP;
 - L'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - L'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : La nomination de Dr Jean Verreault, à titre de chef du Service de médecine nucléaire, du Département d'imagerie médicale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour un mandat de quatre ans, débutant le 28 novembre 2016 et se terminant le 31 octobre 2020.

9.1.1.4 Structure projetée des services du Département psychiatrie du CIUSSS de l'Estrie- CHUS

RÉSOLUTION : CA 904 - 2017-01-19

Relative à la structure projetée des services du Département psychiatrie du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- la structure actuelle des services du département de psychiatrie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS qui prévoit un service de psychiatrie adulte CHUS;
 - la recommandation du chef du Département de psychiatrie d'abolir le service de psychiatrie adulte CHUS et de créer trois services distincts, soit
 - o Service des approches intensives, CHUS;
 - o Service de soins externes, CHUS;
 - o Service de soins hospitaliers.
 - Les autres services demeureront identiques :
 - o Service de psychiatrie, Haute-Yamaska;
 - o Service de psychiatrie légale;
 - o Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent;
 - o Service de gérontopsychiatrie.
 - la recommandation de l'Exécutif du CMDP;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : l'abolition du service de psychiatrie adulte CHUS, au Département de psychiatrie, afin de créer trois services distincts, dont le Service des approches intensives, CHUS, le Service de soins externe, CHUS, le Service de soins hospitaliers.

9.1.2 Révision de la composition de certains comités du conseil d'administration

RÉSOLUTION : CA 905 - 2017-01-19

Relative à la révision de la composition de certains comités du conseil d'administration

- CONSIDÉRANT :**
- la nomination d'un nouveau membre pour combler la vacance pour le poste issu du conseil multidisciplinaire;
 - l'intérêt de ce membre à participer aux travaux du comité sur les soins et services;
 - la nécessité de réunir le comité sur les mesures disciplinaires dans les prochaines semaines;
 - que le comité sur les mesures disciplinaires n'a pas de président;
 - que c'est au conseil d'administration de déterminer la composition des comités et de nommer les présidents des comités;
 - les modifications adoptées au plan d'organisation en décembre 2016 par le conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la charte du comité de gouvernance et d'éthique, comprenant les éléments suivants :
- D'adopter les modifications proposées à la composition du comité sur les soins et services, soit le retrait de Monsieur Robert et l'ajout de Monsieur Thivierge qui le remplace;
 - De nommer Mme Diane Gingras à titre de présidente du comité sur les mesures disciplinaires;
 - D'adopter la charte du comité sur les mesures disciplinaires, incluant le mandat et les règles de fonctionnement;
 - De remplacer le responsable tactique et logistique du comité sur la mission universitaire par le directeur de la Direction de la coordination de la mission universitaire et de la pertinence des soins et services.

9.2 Assurer la qualité des soins et services

9.2.1 Nomination des membres au comité prestation sécuritaire des soins et services aux usagers

RÉSOLUTION : CA 906 - 2017-01-19

Relative à la nomination des membres du comité prestation sécuritaire des soins et services aux usagers

- CONSIDÉRANT :**
- Que la composition de ce comité doit assurer une représentativité équilibrée des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui dispensent, pour le compte de l'établissement, des services aux usagers (art.183.1, LSSSS);
 - la composition et la durée du mandat prévues aux Règles de fonctionnement du Comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers;

- le processus de recrutement et de sélection dûment complété;
- la proposition des membres, faisant suite au comité de sélection du 5 décembre 2016, auquel a participé un représentant du CII, du CM et du CUCI;
- la recommandation favorable des membres du Comité de vigilance et de la qualité, suite à sa réunion du 14 décembre 2016;
- l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la nomination des personnes qui apparaissent sur la liste déposée au conseil d'administration pour l'accomplissement d'un mandat de deux (2) ans pour 50 % des membres et de trois (3) ans pour l'autre 50 % des membres. La durée du mandat de chaque membre sera déterminée par tirage au sort par le Comité de prestation sécuritaire des soins et des services aux usagers (CPSSSU).

9.2.2 Nomination des officiers au comité d'éthique clinique et organisationnelle

RÉSOLUTION : CA 907 - 2017-01-19

Relative à la nomination des officiers au comité d'éthique clinique et organisationnelle

- CONSIDÉRANT :**
- le Cadre de référence en éthique clinique et organisationnelle et les Règles de fonctionnement du Comité d'éthique clinique et organisationnelle;
 - que le Comité d'éthique clinique et organisationnelle est dûment constitué et que ses membres sont dûment nommés;
 - la nécessité de nommer un président et deux vice-présidents pour assurer le bon fonctionnement du CÉCO;
 - que les membres du CÉCO proposent la nomination d'un président et deux vice-présidents;
 - la recommandation favorable du Comité de vigilance et de la qualité suite à sa réunion du 14 décembre 2016;
 - que cette désignation doit faire l'objet d'une ratification par le Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : D^{re} Annabelle Cumyn à titre de présidente du Comité d'éthique clinique et organisationnelle et de nommer Marie-Noëlle Charbonneau et Brigitte Pinsonneault à titre de vice-présidentes du Comité d'éthique clinique et organisationnelle.

9.2.3 Modèle intégré de sécurité civile et des mesures d'urgence

RÉSOLUTION : CA 908 - 2017-01-19

Relative au modèle intégré de sécurité civile et des mesures d'urgence

- CONSIDÉRANT :**
- la politique québécoise de sécurité civile 2014-2024;
 - l'entente de gestion et d'imputabilité envers le MSSS, chapitre III;
 - les impacts potentiels sur la sécurité des usagers et des services lors de sinistres;
 - les nombreuses assises légales qui encadrent la sécurité civile et les mesures d'urgence;
 - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : Le modèle de sécurité civile et des mesures d'urgence.

9.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté pour cette section.

9.4 **Utiliser judicieusement les ressources**

9.4.1 Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

RÉSOLUTION : CA 909 - 2017-01-19

Relative à la commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

- ATTENDU :**
- Que le conseil d'administration de la Commission, lors de sa séance du 18 mai 2006, a demandé à la Commission de convenir et de conclure, avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau de santé publique en santé au travail, une entente-cadre de gestion pour le programme des services de santé au travail;
 - Que dans le cadre de l'application du programme des services de santé au travail, chaque centre intégré désigné doit conclure une *Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2016 (Entente)* avec la Commission;
 - Que la Commission a remis au centre intégré le *Cahier des charges 2017 du programme des services de santé au travail* aux fins de conclure une entente;
 - Que l'entente et la démarche de reddition de comptes qu'elle comporte viendront, par la cohésion qu'elles imposent, soutenir le centre intégré dans son mandat d'assurer l'offre de service en santé au travail sur son territoire.
 - L'objet de l'entente :
 - L'entente précise l'imputabilité du centre intégré. Pour ce faire l'Entente prévoit les attentes et les engagements de la Commission pour soutenir le centre intégré, de même que les engagements du centre intégré pour y répondre;

- L'Entente vient préciser et rendre opérationnelles les dispositions touchant la planification et le bilan des activités et des services en santé au travail prévues au contrat spécifique.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : M^{me} Patricia Gauthier, Présidente-directrice générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à signer l'entente entre la CNESST et le CIUSSS de l'Estrie – CHUS

9.4.2 Modification au permis d'exploitation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) pour les installations de l'Hôpital de Granby, de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et du Centre de santé et de services sociaux du Granit

RÉSOLUTION : CA 911 - 2017-01-19

Relative à la modification au permis d'exploitation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) pour les installations de l'Hôpital de Granby, de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et du Centre de santé et de services sociaux du Granit

- ATTENDU QUE :**
- le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);
 - l'installation de l'Hôpital de Granby (5122-8120) a une mission de CHLSD avec 64 lits d'hébergement permanent et elle est inscrite au permis du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - l'installation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (5122-9185) a une mission de CHLSD avec douze lits d'hébergement permanent et elle est inscrite au permis du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - l'installation du Centre de santé et de services sociaux du Granit (5122-3832) a une mission de CHLSD avec 40 lits d'hébergement permanent et elle est inscrite au permis du CIUSSS de l'Estrie - CHUS;
 - ces installations sont principalement des milieux de soins de courte durée;
 - les dernières évaluations effectuées par le MSSS de ces installations de type CHLSD dénotent le fait que ces milieux contiennent trop de pratiques en milieu de soins et ne se conforment pas aux critères souhaités pour un milieu de vie;
 - des projets sont en cours d'élaboration afin que les lits d'hébergement permanent de ces installations soient relocalisés à moyen terme dans de nouveaux immeubles dédiés;
 - le MSSS recommande de modifier dès maintenant le statut des lits d'hébergement permanent dans ces installations afin de les transférer en lits de santé physique, en raison des orientations pour l'utilisation des lits de courte durée;
 - aucun impact financier ne découlera de cette modification;
 - que les statistiques de performance de ces installations devront être suivies avec le nombre de lits dressés et non avec le nombre de lits au permis;
 - les lits seront dédiés pour de l'hébergement longue durée jusqu'à ce que les projets de relocalisation soient complétés et en opération;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : les modifications au permis d'exploitation des installations de l'Hôpital de Granby, de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins et du Centre de santé et de services sociaux du Granit;

D'AUTORISER : Madame Patricia Gauthier, présidente-directrice générale, à transmettre au MSSS la demande de modification et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

9.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté pour cette section.

10.0 Divers

Aucun point n'est ajouté.

11.0 Huis clos

Les invités quittent la salle pour le huis clos, à l'exception de M. Denis Beaulieu, de Dr Stéphane Tremblay et de M. Olivier Lemieux-Girard

11.1 Échange avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Monsieur Denis Beaulieu, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services, informe les membres de l'ajout d'une fonction de coordination pour les médecins examinateurs et les membres prennent acte de la nomination de Dr François Lajoie, à titre de médecin examinateur coordonnateur au sein du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

11.2 Département d'imagerie médicale

Docteur Stéphane Tremblay informe les membres d'une situation particulière au département d'imagerie médicale. Le sujet sera suivi au comité de gouvernance et d'éthique.

11.3 Congé sabbatique et remplacement de la Directrice de santé publique

Après échanges, les membres adoptent la résolution suivante qui annule et remplace la résolution CA 828-2016-12-01 adoptée à l'assemblée du 1^{er} décembre 2016.

RÉSOLUTION : CA 910 - 2017-01-19

Relative au congé sabbatique et remplacement de la directrice de santé publique

- CONSIDÉRANT :**
- la demande de congé sabbatique de la Dre Mélissa Généreux du 29 janvier au 29 juillet 2017;
 - qu'une demande sera acheminée au ministre pour la nomination de Dre Pinsonneault conformément à l'article 372 de la Loi sur les services de santé et services sociaux;
 - que pour cette période, Dre Pinsonneault recevra la rémunération et les conditions de travail rattachées à cette fonction pour une prestation de trois jours par semaine et seront exclusivement celles prévues au Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux établissements de santé et de services sociaux;
 - le souci d'assurer le bon fonctionnement de la direction de santé publique;

- l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCORDER : la demande de congé sabbatique de Dre Mélissa Généreux;

D'ACCEPTER : la nomination de Dre Pinsonneault sous réserve de la décision du ministre conformément à l'article 372 de la Loi sur les services de santé et services sociaux.

11.4 Demande d'accès

Monsieur Lemieux-Girard informe les membres d'une demande d'accès à l'information qu'il a reçue visant les membres du conseil d'administration. Les membres seront informés des suites qui seront données en fonction de l'analyse juridique qui sera effectuée.

11.5 Situation des salaires conseillères-cadres

La présidente-directrice générale informe les membres de la démarche entreprise auprès du MSSS depuis l'assemblée du 1^{er} décembre 2016 et le suivi sera fait au comité des ressources humaines du conseil d'administration suivi.

11.6 Évaluation de la rencontre et retour sur la dernière évaluation

Après échanges, il est retenu qu'une attention particulière sera portée au temps alloué pour chacun des sujets à l'ordre du jour des assemblées. Au besoin, la rencontre pourra être planifiée jusqu'à 19 h.

12.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Jacques Fortier, président

Patricia Gauthier, secrétaire